



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2017-11-07-1

Le 7 novembre 2017

ÉLECTION 2017 (AMENDÉ)

Bonjour à tous,

Des élections auront lieu pour les postes suivants :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| ➤ Président (1) | ➤ Secrétaire- Archiviste (1) |
| ➤ Vice-Président de jour (1) | ➤ Directeur de jour (1) |
| ➤ Vice-Président de soir (1) | ➤ Directeur de soir (1) |
| ➤ Secrétaire-Trésorier (1) | ➤ Directeur général (2) |

Les mises en candidatures auront lieu du 1 au 14 novembre 2017 et se termineront le 14 novembre à 17h00.

Vous devez la remettre au directeur des élections monsieur Danney Adams, de l'agent de liaison monsieur Jean-François Piché, dans la boîte noire (à coter du vestiaire des femmes) ou au bureau syndical.

Les formulaires de mises en candidature seront disponibles auprès du directeur des élections *monsieur Danney Adams*, *monsieur Jean-François Piché*, agent de liaison, auprès des délégués(es) ainsi qu'au bureau syndical.

N'oubliez pas que chaque candidature doit être accompagnée d'une photo 2X2.

Selon l'article 7.04 des Statuts & Règlements :

« Un membre ne peut pas occuper deux postes électifs au même moment. S'il est titulaire d'un poste au déclenchement d'une élection, il doit démissionner de son présent poste avant de se présenter pour un nouveau poste. La démission doit être déposée au même moment que sa mise en candidature pour l'autre poste. »

La campagne se tiendra du 15 novembre 2017 au 21 novembre 2017.

Les journées de vote, seront les : 22, 23, 24 et 25 novembre de 13h30 à 23h30, AU CARREFOUR DES COMMUNICATIONS.

Bonne chance à tous.

Denis Galy

Président SCCM